

Comment mener des recherches par soi-même ?

Les recherches via le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge peuvent prendre du temps. Nous vous invitons donc à également mobiliser vos ressources pour rechercher vos proches. N'entreprenez que les démarches pour lesquelles vous vous sentez à l'aise et qui ne présentent pas un risque pour vous ou votre famille. Soyez toujours vigilant si quelqu'un vous demande de l'argent en échange d'informations. N'hésitez pas à demander l'aide d'une personne de confiance pour entreprendre ces démarches avec vous. Le Service RLF peut aussi vous conseiller.

Parler de la recherche autour de soi

Parlez de la recherche autour de vous aux personnes qui viennent de la même région ou du même pays que vous, ou qui font partie de votre communauté. Vous pouvez notamment vous rendre dans les différents lieux fréquentés par les personnes issues de votre communauté ici en Belgique.

Consulter internet et les réseaux sociaux

Ces différentes pistes peuvent mener à des personnes ou des ressources qui peuvent avoir des informations ou vous aider dans vos recherches :

- Créez un compte sur un ou plusieurs réseaux sociaux avec votre nom. Cherchez régulièrement le nom de vos proches ainsi que le nom d'autres connaissances, amis, voisins, ou de membres de votre communauté en essayant plusieurs orthographes.
- Des pages dédiées aux recherches et des groupes de personnes disparues existent. Utilisez des mots clés pour les trouver, en anglais et dans vos langues maternelles : Missing, Missing migrants in Europe, Looking for...
- Sur Google, Google Maps et Facebook, il est possible de trouver les coordonnées de magasins, restaurants, écoles, lieux de culte, pharmacies, etc.

Nous contacter

- ☎ +32 (0) 81 77 16 48 · du lundi au jeudi, de 9:30 à 12h30
- ✉ service.rlf@croix-rouge.be
- 🌐 <https://liens-familiaux.croix-rouge.be/>

Editeur responsable: Rue du Rempart des Moines 78, 1000 Bruxelles. Ne pas jeter sur la voie publique.



Rétablissement des liens familiaux

Prévenir la perte de lien, maintenir le contact, rechercher un proche et soutenir les familles



Notre mission : apporter des réponses face aux disparitions

Chaque année, la Croix-Rouge de Belgique reçoit des centaines de demandes de personnes sans nouvelles d'un proche. Grâce à la Croix-Rouge, des familles se retrouvent après parfois des années d'inquiétude quant au sort de leurs proches.

“Pour les familles, savoir ce qu’il est advenu de leurs proches est non seulement un besoin, mais un droit.”

Un réseau mondial unique

“Toutes les 30 minutes, grâce à la Croix-Rouge, une famille reçoit des nouvelles d'un proche disparu.”

C'est possible grâce à :



un accès à des
bases de données
spécialisées



des **partenariats**
avec d'autres
organisations



des **outils innovants**
comme le site
Trace the Face

A qui s'adresse ce service de la Croix-Rouge de Belgique ?

A toute personne se trouvant en Wallonie ou à Bruxelles-Capitale, quel que soit sa nationalité, son âge, son statut administratif (situation de détention comprise), qui a perdu contact avec un ou plusieurs membres de sa famille ou personnes très proches.

Cette perte de contact doit être liée à :



une guerre



une catastrophe



la migration

Comment ouvrir un dossier de recherche ?

1 Contacter le service Rétablissement des liens familiaux

 +32 (0) 81 77 16 48 · du lundi au jeudi, de 9:30 à 12h30

 service.rlf@croix-rouge.be

 <https://liens-familiaux.croix-rouge.be/>

2 Instruction du dossier au cours d'un entretien



en présentiel, par
visio conférence
ou par téléphone



avec l'aide d'un interprète si
nécessaire et du tuteur légal
pour les mineurs

Les points clés du processus de recherche



Une aide gratuite
sans contrepartie



Respect de la confidentialité
et protection des données



Indépendante
de toute autre
démarche en
Belgique



Respect du consentement
la personne retrouvée a le
choix de rétablir le contact
ou non

À savoir : le service Rétablissement des liens familiaux accompagne les personnes dans cette démarche aussi longtemps qu'elles le souhaitent.